



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 19
Voix favorables : 19
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/12/2023

DELIBERATION
n° CA 2023 – 84-i

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(IUT de Rodez)*


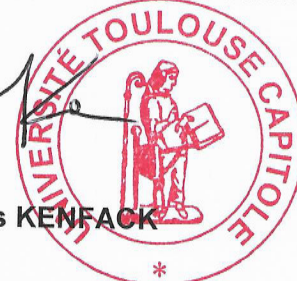
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 12/12/2023

DELIBERATION n° CA 2023 - 84-j

Compte rendu des décisions prises par M. le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
IUT de Rodez

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
02/10/2023	Adhésion à une association	916	Adhésion à l'association Midi-Sup 2022
02/10/2023	Adhésion à une association	916	Adhésion à l'association Midi-Sup 2023
02/10/2023	Autres contrats, conventions, accords	916	Convention Mickael Ledolley_IUT de Rodez_cours de gymnastique douce_sept 2023 à décembre 2023
01/12/2023	Subventions	916	Subvention de fonctionnement de l'amicale du personnel de l'IUT et du bureau des étudiants pour l'année civile 2024
01/12/2023	Adhésion à une association	916	Adhésion à l'association Midi-Sup à partir de 2024
01/12/2023	Cessions de biens meubles	916	Sortie d'inventaire de matériel informatique et de mobilier